



Commune de Barberaz
Savoie

**FICHE D'AUTORISATIONS
ANNEE SCOLAIRE 2024 - 2025**

Nous soussignés :

Père :

Mère :

Autorisons notre (nos) enfant(s) à participer aux éventuels pique-niques organisés par le service périscolaire.

Oui Non

Autorisons notre (nos) enfant(s) à être photographié ou filmé dans le cadre des activités périscolaires.

Oui Non

Autorisons la commune de Barberaz à vérifier notre quotient familial grâce au numéro d'allocataire ci-dessous.

N° d'allocataire :

Oui Non

Sans autorisation, vous devrez obligatoirement fournir une attestation CAF mentionnant votre QF datée de moins de deux mois.

A défaut, nous nous verrons dans l'obligation d'appliquer le QF le plus haut (voir tableau fiche de modalités).

Nous reconnaissons avoir pris connaissance des modalités de fonctionnement du service périscolaire ainsi que de son règlement intérieur.

Signature des parents :